## L'ajournement

par le gouvernement fédéral sur les prix initiaux de 20 \$ la tonne ainsi que par la décision prise par les organismes fédéraux d'accroître les frais aux élévateurs et les frais d'entreposage et de manutention, puis d'augmenter la part du tarif-marchandises payé par les agriculteurs en vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. En définitive, les producteurs de blé de première qualité ont reçu 22 p. 100 de moins que l'année précédente lorsqu'ils ont livré leurs produits la première journée de la campagne agricole.

Par conséquent, les syndicats du blé des Prairies, qui ont évalué de façon assez approfondie les torts possibles causés aux intéressés, affirment qu'à la fin de la présente année civile, les agriculteurs de la Saskatchewan auront en moyenne un revenu net de 4 000 \$ environ, étant donné que l'aide apportée aux producteurs canadiens n'est augmentée que de 500 000 \$ environ.

Si nous voulons essayer de faire en sorte que les agriculteurs aient des revenus nets semblables à ceux des quatre ou cinq dernières années, il faudra injecter 1,25 milliard de dollars de plus dans le secteur céréalier seulement. C'est celui qui est le plus durement touché par les initiatives prises par d'autres pays.

Les éleveurs de bovins, les producteurs laitiers et les aviculteurs arrivent plus ou moins à s'en sortir, en partie parce qu'ils peuvent compter sur une certaine protection pour quelques—uns des produits en question par le biais d'offices de commercialisation, de gestion de l'offre. D'autres se trouvent au point le plus bas du cycle et les prix, par exemple, du boeuf, même s'ils ne sont pas excellents, sont pratiquement aussi élevés qu'en 1977 et 1978.

Je pense que cela vous donne une bonne idée de la situation désespérée des agriculteurs, lorsqu'ils considèrent d'un très bon oeil les prix de 1977–1978. Dans le cas des produits en question, nous sommes environ 15 p. 100 en–dessous de ces prix.

Ce que je tiens à signaler au ministre de l'Agriculture, c'est que le problème n'a pas disparu. Les prévisions du ministère étaient beaucoup trop optimistes. La réalité, c'est que les agriculteurs canadiens souffrent encore d'un énorme manque à gagner et qu'il faudra injecter au moins 1,25 milliard de dollars de plus dans ce secteur pour faire en sorte que le revenu des intéressés puisse se comparer dans une certaine mesure à celui du Canadien moyen.

J'exhorte le ministre à prendre des mesures le plus tôt possible. Je remarque qu'il a toujours déclaré que la prochaine injection de capitaux se ferait par l'intermédiaire d'un programme bien déterminé, peut-être le Régime d'assurance axé sur le revenu brut (GRIP) ou le Compte de stabilisation du revenu net (NISA), deux

projets de programmes. Or, des programmes de ce genre ne permettront pas d'effectuer le type de versements en question, car on se base sur le prix moyen et, dans les circonstances actuelles, il n'y aurait pas de paiements. Les agriculteurs ont un besoin urgent de l'argent en question, et j'exhorte le gouvernement à agir rapidement.

• (1815)

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du vicepremier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je voudrais simplement signaler que le gouvernement est parfaitement conscient des difficultés qu'éprouve le secteur des grains et des oléagineux. Nous avons pris, ces dernières années, des mesures sans précédent pour aider les agriculteurs à traverser une période difficile. Je crois que les faits parlent d'eux-mêmes.

Nous avons créé le Programme spécial canadien pour les grains en vue de compenser les pertes dues aux prix peu élevés des grains qui étaient pratiqués en 1986–1987 à cause des guerres internationales des subventions. On a versé plus de deux milliards de dollars dans le cadre de ce programme au cours de ces deux années.

En 1988, lorsque les agriculteurs d'un bout à l'autre du pays ont souffert des effets dévastateurs de la sécherese, nous avons déboursé encore 850 millions de dollars pour leur aider à tenir le coup. Cette année, nous avons annoncé un programme d'aide de 450 millions de dollars à l'intention des producteurs de grains et d'oléagineux.

À l'heure actuelle, les ententes signées absorbent 96 p. 100 de cette somme, soit 435 millions de dollars. Le reste a été mis de côté pour l'industrie horticole et celle de la fourrure et pour financer la réalisation de projets de conservation du sol un peu partout au Canada.

Au total, près de 3,5 milliards de dollars ont été affectés à des programmes d'aide à l'industrie des grains et des oléagineux. J'appelle cela faire beaucoup pour une industrie.

Il reste néanmoins que ces programmes spéciaux ne suffisent pas. Nous le savons. Les agriculteurs canadiens ne devraient pas avoir à compter sur l'aide du gouvernement année après année. Nous avons besoin d'un meilleur programme de soutien du revenu pour garantir la stabilité financière dans ce secteur de l'économie. Nous aurons peut-être bientôt un nouveau programme. Au cours des neuf derniers mois, les représentants des agriculteurs et des gouvernements au sein du comité de soutien du revenu pour le secteur des grains et des oléagineux ont élaboré des propositions de programme. De plus, ils ont recommandé que les programmes soient en place pour la campagne agricole 1991–1992.